

# Déjà 100 000 volailles abattues

Mardi soir, dix foyers d'Influenza aviaire étaient recensés en Deux-Sèvres - surtout dans le nord - contre 306 en Vendée ou 51 en Loire-Atlantique.

Si l'on compare les Deux-Sèvres à la Vendée au Maine-et-Loire et à la Loire-Atlantique, « notre département est celui qui s'en sort le mieux ». En Deux-Sèvres, la circulation de l'Influenza aviaire semble en effet plus contenue. Vincent Cousin, directeur adjoint de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Deux-Sèvres, le constate au regard des chiffres. « Au mardi 15 mars en soirée, nous avions 10 foyers confirmés et une suspicion forte en cours, contre 18 en Maine-et-Loire, 51 en Loire-Atlantique et 306 en Vendée. »

« Nombre de couvoirs représentent l'avenir de la filière »  
VINCENT COUSIN

Directeur adjoint de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Deux-Sèvres

Tous sont centrés dans des communes proches du nord et du sud de la Vendée, sur une zone située entre Saint-Pompain et Mauléon en passant par Coulonges-sur-l'Autize. Une grande zone réglementée de 20 kilomètres autour des foyers a d'ailleurs été mise en place. Le transport d'un animal de la structure de départ à la structure d'accueil dans la zone réglementée est donc soumis à un laissez-passer sanitaire délivré au vu d'un certain nombre de documents. « Actuellement, il est interdit de repeupler dans la zone. Les élevages vides ne peuvent donc pas racher d'animaux. Les seuls mouvements autorisés concernent les animaux qui sont dans leur cycle de production normale et destinés à l'abattoir et les oiseaux d'un jour qui sortent des couvoirs pour repeupler les élevages du Sud-Ouest. Depuis la semaine dernière, ces laissez-passer sont faits via un système informatique de démarches simplifiées. »

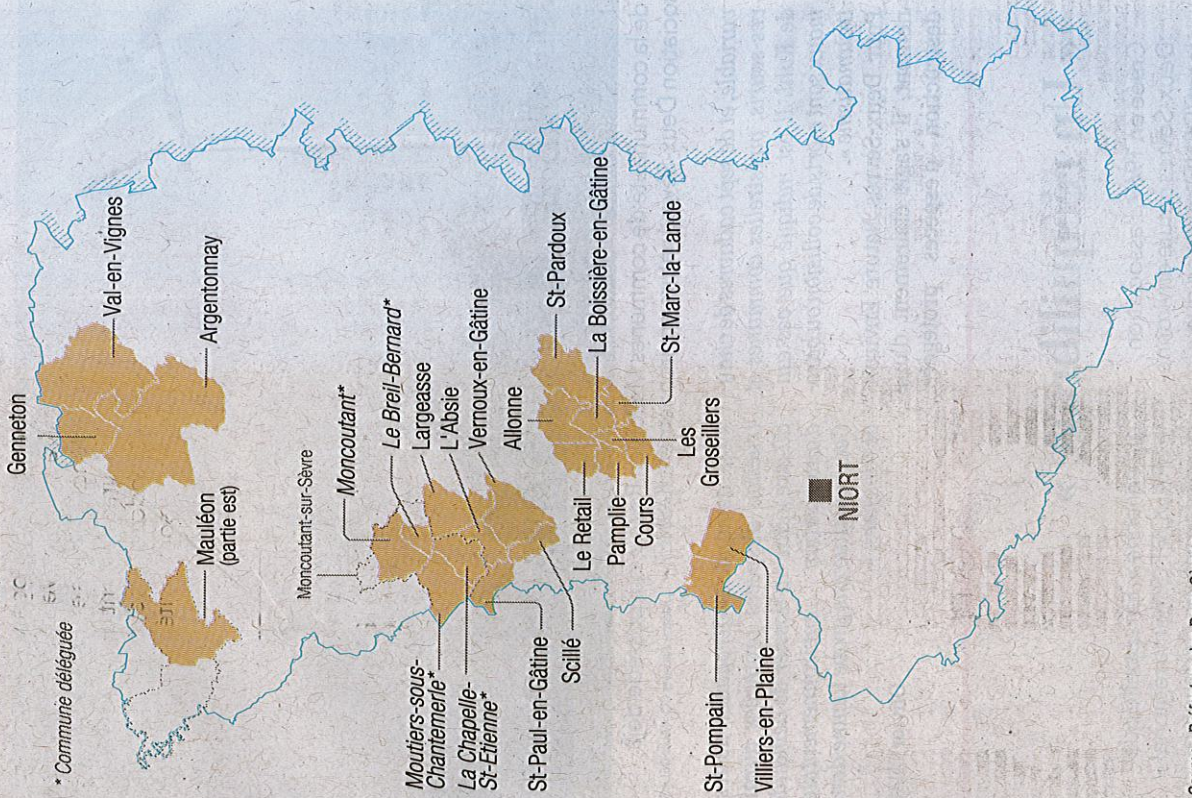
« Il faudra retrouver des reproducteurs »

À ce jour, 100 000 volailles ont été abattues en Deux-Sèvres. Principalement des dindes, des canards et quelques oies en liberté que la Vendée n'a pas encore atteint le pic, on peut légitimement penser, eu égard à la proximité des deux départements, que le nombre de foyers peut également croître en Deux-Sèvres. D'ailleurs, Vincent Cousin reste prudent sur ce point. « Nous avons de nombreuses relations commerciales avec les Vendéens. Ils ont des animaux abattus dans nos abattoirs et vice versa. » Même en prenant le maximum de précautions, chacun

## LA GRIPPE AVIAIRE EN DEUX-SÈVRES

Communes en zone de protection

\* Commune déléguée



Source : Préfecture des Deux-Sèvres

17.03.2022

À ce jour, 100 000 volailles ont déjà été abattues en Deux-Sèvres. Principalement des dindes, des canards et quelques oies en liberté autour d'un étang au Busseau.

Photo : herodanphe.co

réduction de la densité des élevages. Sont concernés les animaux qui passent dans les outils d'abattage et ont une valeur marchande », poursuit Vincent Cousin.

Dans un tel contexte de crise sanitaire, le moral des éleveurs confrontés à l'abattage de leur cheptel et à des bâtiments vides, n'est pas au beau fixe. Et on peut le comprendre.

Jean-Luc SIMON

## A SAVOIR

### Oiseaux sauvages

Pour le moment, l'Influenza aviaire touche uniquement des élevages. Comme le précise Vincent Cousin. « À ce jour, l'Office français de la Biodiversité n'a pas trouvé d'oiseaux migrateurs morts dans la nature. »